

Les extensions verbales et la diathèse causative dans une langue dite « mixte » : le tasawaq d'Ingall.

Liste des abréviations:

COD= Complément d'Objet Direct

CVC= Consonne Voyelle Consonne

TMA= Temps Mode Aspect

Tps/asp= temps/aspect

Ext= extension

Nég= négation

sg= singulier

poss= possessif

gén = génitif

Mots clés : tasawaq, verbe, diathèse causative, lexicalisation, extension verbale.

Résumé, abstract : Le tasawaq compte dans la classe grammaticale des verbes, les verbes dérivés par une extension verbale ou par adjonction d'un autre lexème verbal; ces verbes dérivés ont dans la plupart des cas un comportement syntaxique différent du verbe non dérivé correspondant. Les extensions verbales tels que -két et -ndá ont la possibilité de modifier la rection du verbe principal. Certains verbes ainsi dérivés par -ndá sont des causatifs des verbes primaires; quant aux néologies verbales contenant –két, certaines conditions sémantique et syntaxique permettent aussi de considérer quelques une d'entre elles comme des séries verbales ou des verbes sériels.

Introduction

La langue tasawaq est parlée par les isawaghan (sg. asawagh) habitant Ingall et Teggida-n-tessem dans l’Aïr (Nord du Niger). Les isawaghan se disent descendants des inusufa, des ishérifan et des imesdraghan. Les inusufa constituent les premières vagues des migrations berbères de l’Aïr (Djibo, 1986). Les ishérifan sont des lettrés musulmans (population arabophones) dont la migration à Ingall est postérieure à l’installation du sultanat d’Agadez. Les imesdraghan « hommes des montagnes » en langue tamajaq ont toujours vécu (selon les traditions orales) avec les inusufa. Ainsi l’appellation isawaghan désigne un groupe identifiable par la langue et la culture; il s’agit d’un groupe métissé composé de populations de descendance berbère et songhay essentiellement que l’on estime selon des sources non officielles à un peu moins de 10000 personnes.

La langue parlée par ces populations, la tasawaq est structurellement tributaire de deux systèmes linguistiques non apparentées: le tamajaq qui appartient à la famille des langues Afro-asiatique (Greenberg, 1969) au sein du groupe berbère et le songhay qui appartient à la famille nilo saharienne au sein du groupe songhay. La filiation du tasawaq au groupe songhay précisément parmi les parlars du sous-ensemble songhay septentrional est établie par Lacroix (1968) et Nicolaï (1979, 1980, 1981). Pour l’un comme pour l’autre, les parlars de ce sous-ensemble se distinguent par les influences du tamajaq.

Les excellents travaux de recherches sur la phonologie des langues du songhay septentrional effectués par Nicolaï (1979, 1980, 1981) qui constituent par ailleurs des références sérieuses dans l’analyse du tasawaq, montrent les influences du tamajaq sur cette langue.

Une autre recherche a été faite sur la langue tasawaq, sous la forme d’une esquisse grammaticale (Alidou, 1988) qui, comme son nom l’indique, brosse globalement la structure de la langue et introduit quelques aspects de la langue qui ressortissent du tamajaq.

Notre étude s’inscrit dans le cadre général d’une description synchronique de la langue en vue d’une instrumentalisation du tasawaq et de son utilisation dans le système éducatif du Niger; elle s’inscrit à la suite d’une série d’analyse morphologique¹ du tasawaq.

Les extensions verbales (voir à ce propos Newman, 1973, 1977; Caron, 1983, 1987) dont il est question dans cette langue, sont des morphèmes facultatifs qui, ajoutés à une base verbale, modifient son fonctionnement dans l’énoncé, tout en modifiant son sémantisme et quelque fois sa structure phonologique; il s’agit des morphèmes: -két, et -ndá.

Il sera question, dans cette étude, de voir comment ces morphèmes participent au processus d’ancrage pragmatique de l’énoncé² tout en participant aussi au développement lexical de la langue. C’est compte tenu de ce rôle complexe qu’ils jouent dans la langue qu’il nous a paru intéressant de leur accorder une place importante dans l’étude du verbe tasawaq.

L’étude est orientée autour des connotations diverses qui affectent le verbe ainsi dérivé et autour des modifications syntaxiques consécutives; l’étude de la modification syntaxique nécessite un préalable par rapport aux propriétés du verbe qui le distingue de la classe grammaticale du nom et par rapport aux types de verbes (verbes transitifs/intransitifs,

¹ Le tasawaq fait partie des langues nationales nigériennes non décrites dont le PDDE (Programme Décennal de Développement de l’Éducation) recommande la description en vue de leur prise en compte dans l’éducation. Cette étude constitue un des volets de la description synchronique du tasawaq sur lequel nous travaillons (cf. Sidibé. A, 2000 « Analyse critique des opinions sur le tasawaq et ses locuteurs », in Mu kara sani, Niamey. Sidibé. A, 2007, « La morphologie du verbe: temps, modes et aspects dans le tasawaq d’Ingall » à paraître dans le n°26 du Bulletin de Linguistique et des Sciences du Langage, Université de Lausanne.

Sidibé.A, 2009, « Pluralisation et marques du pluriel dans une langue dite « mixte » : le tasawaq d’Ingall » à paraître dans les annales de l’Université Abdou Moumouni de Niamey.

² « Tout énoncé suppose un ancrage pragmatique, c’est-à-dire une insertion dans la réalité extralinguistique. Tout énoncé est produit par un sujet... (celui qui dit je) à un moment particulier, qui constitue son présent, et dans un lieu donné, maintenant et ici. Cette situation, ces coordonnées spatio-temporelles, que l’on appelle deixis, imposent parfois leur marque à l’énoncé. » (Gardes-Tamine, 1998, p 9).

perfectifs/imperfectifs etc.) que la langue possède. Ces préalables sont contenus dans la première partie de cette étude que nous avons intitulée "quelques généralités sur le verbe tasawaq".

La seconde partie de cette analyse porte sur la description des extensions verbales, notamment leur fonctionnement, leur statut (morphème grammatical ou lexical?), leur rôle dans l'énoncé et les modifications sémantiques qu'elles apportent dans l'énoncé.

Nous concluons cette analyse par une esquisse typologique du verbe tasawaq qui inclura la question des verbes causatifs³ (la plupart des verbes dérivés sont les pendants stigmatisés de formes simples sémantiquement neutres) et celle plus générale des prédicats verbaux complexes: séquences verbales ou verbes sériels? Cette question est en rapport avec les formes verbales lexicalisées avec -két et -ndá.

Cette étude adopte de fait une démarche structurale classique (identification des unités et analyse des relations internes qu'elles entretiennent entre elles) fondée sur l'exploitation d'un corpus⁴ et d'une série d'éléments tirés des études phonématiques des langues du groupe songhay (Nicolai 1979a, b, c).

I. Quelques généralités sur le verbe tasawaq

1.1. Choix et définitions des concepts

Tout au long de cette étude nous utiliserons le terme « morphème lexical » comme synonyme de « lexème ».

La notion de verbe, de base verbale (ou radical verbal), de base verbale simple ou de base verbale complexe nécessite une délimitation.

Nous concevons que la forme du verbe dépourvue des marques aspectuelles, modales, temporelles, des marques de personne et du nombre constitue la « base verbale ». Une base verbale peut être simple non décomposable en unités significatives plus petites (fúr et wá) par opposition aux bases verbales complexes ou dérivées (wákét, fúrkét) qui sont élargies par des morphèmes verbaux facultatifs; les bases verbales complexes ont par conséquent une morphologie plus étendue (c'est-à-dire qu'elles peuvent être découpées en unités plus petites qui sont porteuses de sens) que celle des bases verbales simples.

La classe des verbes du tasawaq comprend de ce fait des verbes ayant une base simple qui sont dérivables en verbes de morphologie plus étendue du type fúrkét⁵ « jeter (2^{ème} sens) », wákét « manger (2^{ème} sens) » et wándá « manger (3^{ème} sens) »

La terminologie que les spécialistes utilisent pour nommer ces verbes dépend du morphème (lexical ou grammatical) qui participe à leur constitution: on parle tantôt de syntagmes verbaux, de verbes sériels ou séries verbales et/ou de prédicats complexes, notamment lorsque l'élément qui s'ajoute est une base verbale (cf. les analyses de Creissels. D, 1991 et 2006 autour de la série verbale et celles de Bickerton. D, 1989; Seuren. P, 1990; Givon. T, 1984 etc.); on parle aussi de diathèse causative, (cf. Tesnière. L, 1959; Newman. P, 1973) tantôt d'extension verbale lorsque l'élément que l'on a ajouté est un morphème grammatical.

³ Pour la définition du causatif et de la diathèse causative, on se reportera à Tesnière, 1959, p.260 et suite. Il définit ainsi la diathèse causative : « l'opération qui consiste à augmenter d'une unité le nombre des actants constitue ce que l'on appelle diathèse causative..... »; dans cet ordre d'idée, le verbe est dit causatif par rapport à un autre s'il entraîne une augmentation du nombre des actants.

⁴ Le corpus est tiré des réponses obtenues à partir de l'administration du questionnaire de mots et de phrases élaboré par Boucquiaux, L et Thomas (1976) et des traductions et transcriptions des textes tirés de la tradition orale des isawaghan.

⁵ Nous allons adopter les termes sens 1 et sens 2 dans un premier temps en attendant de choisir le sémantisme adéquat à l'issue de l'analyse. Sens1 correspond à la signification de base du verbe (neutre) et sens2 correspond à la signification nouvelle induite par la suffixation du morphème.

Pour la définition de l'extension verbale on se reportera à l'acception⁶ de Newman (1973). La définition de la diathèse causative tirée de l'ouvrage de Tesnière (1959) est donnée ci-dessus (cf. supra note de bas de page n°3).

Pour la définition de la notion de verbes transitifs et intransitifs, on se reportera à Gardes-Tamine, 1998 ; Arrivé et alii, 1986.

1.2 Les propriétés du verbe en *tasawaq*

Le *tasawaq* possède un nombre important de bases pouvant fonctionner comme des verbes⁷ (noyau du syntagme verbal) ou fonctionner comme des noms. La reconnaissance des verbes dans ces cas pose parfois des difficultés.

Il s'agit ici d'examiner les critères qui peuvent servir pour distinguer la classe des noms de celle des verbes. Ces critères dépendent de l'origine⁸ du mot (songhay ou tamajaq ou arabe); Ainsi les lexèmes provenant du tamajaq et de l'arabe peuvent être formellement identifiés comme des verbes parce qu'ils paraissent généralement avec un préfixe "y".

Exemples:

yàglèb « s'évanouir » et àyàléb « coma »

1) Ammani b tí yàglèb márdà « Ammani s'évanouira maintenant »

2) Ammani b dān àyàléb kùkù « Ammani fait un long coma ».

Le principe est le même pour yírsám « arracher » et árásám « le fait d'arracher » etc.

3) à yírsámkétà « il l'a arraché de là bas »

4) tùgùzì n árásám à ní wòsáy « l'arrachage des arbres n'est pas bien ».

Les lexèmes provenant du songhay, qui forment la majorité des bases verbales du *tasawaq*, ne sont pas morphologiquement marqués pour permettre la distinction; ces bases sont polyfonctionnelles c'est-à-dire qu'elles peuvent fonctionner comme des bases de formes nominales ou comme des bases de formes verbales :

5) kyáaní záawángà « le sommeil l'a pris ».

Sommeil+tps/asp+prendre+lui

6) tàsàbí b kyáaní kókóy n húgú kúná « la fillette dort dans la maison du chef »

la fillette+tps/asp+dormir+chef+poss+gén+lieu+intérieur

kyáaní apparaît avec la même forme dans les 2 énoncés. Dans un cas il assume des fonctions nominales (notamment sujet du verbe dans l'énoncé n°5) et dans le second cas, il assure la fonction prédicative, fonctionnant ainsi comme un verbe (énoncé n°6).

L'ordre des éléments dans la phrase et les possibilités de combinaisons avec des morphèmes spécifiques offrent des critères distinctifs.

- L'ordre des éléments dans la phrase simple (sans focalisation ou emphase) est Sujet Verbe Objet; il s'agit d'un ordre fixe⁹ dans lequel le sujet occupe la 1^{ère} place, le verbe occupe la 2^{nde} et le complément d'objet, la 3^{ème} place. C'est en vertu de cet ordre que

(i) kyáaní fonctionne comme un nom dans l'énoncé n°5 et qu'il fonctionne comme verbe dans l'énoncé n°6

- Les possibilités combinatoires permettent aussi de distinguer la classe des verbes de celle des noms; ainsi le verbe est obligatoirement précédé des marques aspecto temporelle comme

⁶ Nous entendons par « extension verbale » tout morphème de dérivation (élément grammatical) facultatif servant à étendre une base verbale en en modifiant le sens (cf. Newman 1973, p. 334)

⁷ Le verbe se définit traditionnellement comme le mot qui exprime l'action que fait le sujet ; en linguistique structurale, il est le constituant du syntagme verbale dont il est la tête (Dubois et alii, 1973).

⁸ Le lexique du *tasawaq* est un lexique hybride composé de mots provenant de sources différentes: arabe, tamajaq, songhay (Lacroix, P.F « l'ensemble songhay-germa. Problèmes et thèmes de travail. » Annales de l'Université d'Abidjan, série h, fasc hors série, vol 1, 1971, p.87à 99)

⁹ Cette disposition des éléments dans la phrase distingue les dialectes du songhay septentrional et occidental du reste du domaine songhay (Nicolai, 1979, p.14) qui admet aussi bien l'ordre SVO que l'ordre SOV.

b, et b tí ; il peut aussi entrer en combinaison avec des affixes comme két et ndá: kyáaníkét « dormir ailleurs », gyáaníndá « faire danser ».

Ainsi donc, la classe des verbes qui proviennent du songhay ne se distingue de la classe des noms ni par la base, ni par la signification ; elle se distingue essentiellement :

- par une catégorie de marques obligatoires qui sont notamment les marques TMA (Temps, Mode et Aspect) antéposées au verbe,
- par la place qu'elle occupe dans l'énoncé,
- par des « affixes » facultatives (suffixes verbaux) qui lui sont spécifiques.

1.3 Typologie verbale

Il s'agit d'une esquisse typologique qui pourra être complétée par l'analyse de la dérivation verbale qui est l'objet de cette étude. Cette typologie est nécessaire ici car elle permet de faire ressortir les changements syntaxiques consécutifs à l'adjonction des affixes.

Dans cette esquisse, nous mettrons en avant les considérations d'ordre syntaxique, morphologique et sémantique selon leurs pertinences dans le fonctionnement de la langue. Nous nous sommes appuyée sur la typologie verbale qui a été faite sur le zarma (White- Kaba, 1994) dialecte songhay parlé dans la partie ouest du Niger, pour une première approche des verbes du tasawaq; ce travail de repérage permettra d'examiner les particularités syntaxique, sémantique et morphologique des verbes ainsi suspectés pour proposer une typologie proche de la réalité tasawaq.

Verbes transitifs et intransitifs

La notion de verbes transitifs vs verbes intransitifs est liée aux possibilités de rection du verbe; on distingue ainsi les verbes qui régissent un ou plusieurs compléments d'objet direct appelés verbes transitifs, et les verbes qui n'ont pas de compléments d'objet, que l'on nomme verbes intransitifs; ces derniers ont cependant la possibilité d'avoir un complément locatif, temporel ou un objet de postposition; ils peuvent aussi se trouver en final absolu d'énoncé.

- Le tasawaq possède un groupe de verbes qui peuvent être suivis d'un complément d'objet direct, tels que :

Báy « savoir » et tó « atteindre »

Exemples :

7) γéy báy Ammani « je connais Ammani », γéy báyyà « je l'ai connu »

8) Ammani tındí « Ammani vous a rejoint »

Constats:

(i) Les compléments d'objet sont exclusivement postposés au verbe dans l'énoncé simple et dans un énoncé qui ne porte pas une focalisation ou une emphase sur le complément.

(ii) Lorsque le COD est un pronom, il modifie le verbe par harmonie vocalique (allongement de la voyelle des verbes de structure CVC ou amuïssement de la voyelle finale des verbes) ou par assimilation consonantique. Ces modifications morphosyntaxiques sont obligatoires.

- Le tasawaq possède des verbes qui ne sont pas suivis d'un complément d'objet direct:

Kóy « aller, partir »:

Ammani b kóy àylál n átákás « Ammani va à l'aéroport »

Ces verbes sont suivis par des compléments locatifs ou temporels ou ne sont pas suivis d'un complément. En tasawaq, les verbes intransitifs sont généralement situés en final absolue d'énoncé.

On peut ainsi dégager une première typologie verbale fondée principalement sur des considérations syntaxiques qui permettent de distinguer les verbes selon qu'ils sont:

- transitifs c'est-à-dire qu'ils acceptent en postposition uniquement un complément d'objet. Le complément n'a pas la liberté (comme c'est le cas en zarma) d'être préposé au verbe en tasawaq.

- intransitifs, c'est-à-dire des verbes qui admettent des compléments locatif, ou qui n'admettent pas de compléments.

On peut aussi penser à une classification des lexèmes verbaux du tasawaq selon des considérations sémantiques: nous avons remarqué en effet qu'il existe des verbes qui sont incompatibles avec le morphème grammatical b (qui est la marque aspectuelle de l'inaccompli) et avec la marque aspectuelle du terminatif (limite finale du procès) bán; cette incompatibilité suggère que le tasawaq distingue des actions qui ne peuvent pas être envisagés dans leur progression ou dans leur déroulement. Nous proposons de donner les qualificatifs perfectifs et imperfectifs (Arrivé et alii, 1986: 76 ; Hazaël-Massieux, 2005) à ces verbes

Verbes perfectifs et verbes imperfectifs

« L'aspect imperfectif appliqué à une action l'envisage dans son déroulement; elle est présentée comme inachevée; l'aspect perfectif la montre déjà achevée en même temps que commencée; plus exactement on pourrait dire qu'elle est envisagée comme purement ponctuelle. Ainsi "voyager" (imperfectif) s'oppose à "saisir" (perfectif). » (Hazaël-Massieux, 2005).

Le qualificatif perfectif pourrait s'appliquer aux verbes du tasawaq incompatibles avec les marques de l'inaccompli et de celle du terminatif ci-dessus cités; il s'agit des verbes qui ne peuvent pas être envisagés dans leur progression ou dans leur déroulement:

*γá b báy Ammani « je suis en train de connaître Ammani »

C'est aussi le cas du verbe tùnú « se lever ou démarrer » on ne dit pas *mótà b tùnú « la voiture est entrain de démarrer ».

*Ammani bán kùmmà túbùlú « Ammani a fini de trouver une chemise ».

Ces verbes ont en commun le fait qu'ils ne peuvent pas être envisagés dans leur déroulement ou être présentés comme achevés. Une analyse lexico sémantique approfondie (que nous ne pouvons faire dans le cadre restreint de cette étude) des ces verbes est nécessaire pour compléter la typologie verbale du tasawaq.

Verbes dérivés et verbes non dérivés

Les verbes se distinguent aussi par leur morphologie: on a ainsi des verbes dérivés qui ont une morphologie plus élaborée que les autres qui ne sont pas dérivés; la dérivation verbale peut se faire

(i) par adjonction d'un affixe:

Ammani kùmmàkét túbùlú « Ammani y a trouvé une chemise »

(ii) par le redoublement partiel ou entière de la base verbale:

Ammani bán àzànkát n céwcéw « Ammani a fini de dépecer l'antilope »

(iii) par ajout d'un autre morphème verbal:

Ammani b tán zidà « Ammani marche de trop »

Parmi les verbes dérivés par un affixe, certains sont des causatifs des verbes de base; nous analyserons les constructions verbales avec -két, et -ndá à travers leurs fonctionnements, leurs statuts et les types d'assemblage auxquels ils appartiennent.

2. Les constructions avec –két

Les verbes ne portant pas la marque két, ont des signifiés qui ne mentionnent pas une indication spécifique par rapport à celui qui parle, par rapport au lieu où l'action du verbe

s'est déroulée, se déroule ou se déroulera; pour les verbes impliquant le déplacement d'un lieu à un autre comme *húr, hún, kóy, té, záw* etc. « entrer, sortir, partir/aller, venir, apporter etc. » qui contiennent une indication sur la situation spatiale, l'adjonction de *két* indique que le mouvement se fait essentiellement en direction de celui du locuteur: lorsque je dis *Ammani húrkrét* « Ammani, entre » cela suppose que je suis à l'intérieure de l'endroit en question; de même je ne peux émettre cet énoncé lorsque je me trouve à l'extérieure de cet endroit (celui où je veux que Ammani entre). Autrement dit, la connotation de *húrkrét* est « entre où je me trouve » ; il s'oppose à *húr nán* qui traduit « entre où je ne me trouve pas ». Cette connotation de *két* s'origine même dans le sens initial du mot¹⁰ (cf. infra) Pour les autres verbes, l'adjonction de *két* introduit des modifications que nous développerons dans les pages qui suivent.

2.1 Généralités

Nous pensons pouvoir rattacher le morphème à une base verbale *két* compte tenu de l'existence dans la langue actuellement parlée à Ingall et Teggida-n-tesemt d'une forme verbale conjuguée *kété* « donne ! »; il existe aussi dans les autres dialectes du songhay notamment dans le songhay kaado et le zarma; le verbe *kate* dans le premier dialecte (Maïga, 1985) a le sens de donner ou apporter; les verbes *ka* « venir » et *kate* « venir avec ou apporter » en zarma (White et Bernard, 1994); ces verbes se conjuguent dans ces dialectes. Dans la langue tasawaq parlée, *két* ne se conjugue plus; il apparaît toujours directement lié à une base verbale et ne fonctionne plus comme un verbe même si on relève dans la langue la présence de *kété*¹¹ qui se traduit en français par « donne ou amène »; ce qui permet de considérer que *-két* est en voie de grammaticalisation.

Dans le fonctionnement synchronique du système, *két* a donc perdu son statut de verbe; il fonctionne comme un morphème grammatical; il peut de ce fait être considéré comme une extension verbale du moins conformément à la définition que Newman (op.cit) donne à ce terme.

La totalité des verbes de cette langue est concernée par ce type de construction. Les formes ainsi construites s'opposent aux formes simples (sans *-két*): par exemple *wá* et *wákét* ne renvoient pas tout à fait à la signification; le verbe sans *-két* est sémantiquement neutre (sens1) contrairement au verbe avec *két* (sens2) qui apporte une information supplémentaire sur le lieu ou l'action se déroule, s'est déroulée ou se déroulera.

2.2. Modifications consécutives à l'ajout de *két*

2.2.1 Les modifications d'ordre sémantique.

La suffixation de *-két* est significative:

(i) Elle exprime une connotation spatiale de l'action par rapport au sujet de l'action.

Exemples : *húr* « entrer » forme neutre du verbe et *húrkrét*, forme stigmatisée qui signifie « entrer ou je me trouve » suppose un lieu ou le locuteur est présent.

Dans ces verbes qui impliquent un mouvement de déplacement d'un lieu à un autre, le morphème *-két* indique une action qui est faite en venant vers le locuteur ou vers un lieu- dit: Les verbes concernés sont généralement les verbes dits d'action et les verbes de mouvement: aller, prendre, tirer, porter, entrer, sortir, se lever, marcher, courir etc.

¹⁰ Il semble que l'on peut faire des rapprochements entre ce terme et les verbes *ka* « venir » et *kate* « venir avec ou apporter » que l'on a actuellement dans en zarma et en songhay kaado, puisque l'on a dans le tasawaq une forme verbale *kété* « apportés, donnes » qui est unique dans cette langue.

¹¹ *Kété* signifie « donne » dans le sens exclusif de « donne moi » ; il s'agit d'une forme figée unique dans la langue qui est essentiellement une injonction; dans les autres contextes, on utilise le verbe *ná*. Ex : *ná írì sí [nírísí]* « donne nous »

(ii) Le suffixe két- peut avoir une valeur prépositionnelle indiquant le lieu (qui n'est pas le *hic* du locuteur) ou se déroule ou s'est déroulée ou se déroulera l'action: ailleurs, de, sur, à, etc. Quelles différences sémantiques note-t-on entre wíy « tuer » et wíykét dans les énoncés suivants :

9) à wíykét hàatáaré se traduit littéralement par « il a tué (ailleurs) du gibier »

il +tps/ asp+tuer+ext+ chose brousse

La connotation spatiale de cet énoncé le distingue ainsi de l'énoncé suivant:

10) à wíy hàatáaré « il a tué du gibier »

il+tps/asp+tuer+chose brousse

Effectivement, dans cet énoncé, l'action de tuer n'est pas spatialement circonscrite.

Les constructions avec két introduisent de ce fait une relation spatiale objective : « le processus verbal se termine, s'origine "à, dans, à côté, hors de, sur, sous" un objet déterminé. Cette relation peut être marquée par des prépositions ou, dans les langues africaines, le plus souvent, par des postpositions » Prost (1980).

(iii) le suffixe két ajouté aux verbes autres que les verbes d'action, permet d'exprimer l'aboutissement, le résultat ou la suite logique d'une situation; on y trouve les verbes exprimant le sentiment, l'état etc.

Bà « aimer », nígrá « comprendre », yàrdá « accepter », hángòy « se rappeler », bíbí « être noir ».

bàkét s'oppose à bà « aimer » parce qu'il indique un changement de situation que l'on peut traduire en français par « aimer maintenant ou aimer finalement»; ceci implique qu'on aimait pas avant et qu'on a changé ses sentiments pour diverses raisons.

Cette connotation apparaît aussi avec les verbes comme:

nígrá vs nígrákét « comprendre vs comprendre enfin ou finalement »; yàrdá vs yàrdákét « accepter finalement».

On peut ainsi conclure que l'adjonction du morphème két- connote premièrement une relation spatiale qui peut être subjective (c'est-à-dire dirigée vers le sujet de l'action) ou objective (c'est-à-dire qui indique que l'action se fait sur, au dessus de ou dans un lieu dit).

Deuxièmement, la suffixation du morphème - két permet, dans certains cas, au locuteur d'exprimer une opinion, par rapport à un aspect de l'action que décrit le verbe, aspect qu'il juge par ailleurs utile de mentionner; (cf. la différence de sens entre bàkét « aimer maintenant alors qu'on aimait pas avant et bá « aimer »).

2.2.2 Les modifications d'ordre syntaxiques

Les modifications syntaxiques consécutives à l'adjonction de két- concernent principalement la valence du verbe que nous expliquerons dans les paragraphes 2.2.2.1 et suite.

2.2.2.1 Modifications de la valence du verbe

L'adjonction de -két entraîne des changements dans le comportement syntaxique de certains verbes. La notion de valence permet d'expliquer ces modifications.

La valence du verbe est en rapport avec le nombre d'actants que le verbe est susceptible de régir (Tesnière, 1959); on distingue ainsi les verbes avalants c'est-à-dire sans actants, les verbes monovalents c'est-à-dire les verbes qui ont un actant, et les verbes transitifs qui ont plusieurs actants. La valence d'un verbe peut être modifiée par des opérations de transformation : transformation passive, transitive etc.

En tasawaq, la modification est introduite par la suffixation de két: on relève ainsi quelques cas de transformation passive dans les énoncés n°11a et 11b ci-dessous) et de nombreux cas de transformations transitives (augmentation du nombre des actants du verbe).

11a) wàngú búnkét qui signifie « on a mis fin à la guerre»; le sujet est non explicite et wàngú joue le rôle de complément. Cet énoncé est différent de wàngú bún « la guerre est finie » dans lequel le sujet de bún est wàngú.

11b) yóyó kénkét tásábi « le chameau a renversé la fillette ». Il faut noter que les verbes bún et kén sont des verbes intransitifs. Dans le 1^{er} énoncé il reste intransitif mais sa valence a changé: le sujet de l'action se transforme virtuellement en COD: on peut suspecter ici une opération de transformation passive.

Les choses se passent différemment dans le 2nd énoncé, car l'adjonction de két permet au verbe initialement intransitif d'avoir un COD.

L'ajout de két entraîne une augmentation du nombre des actants notamment lorsqu'il est en combinaison avec les verbes impliquant la couleur ou l'état qui sont initialement intransitifs (verbes monovalents); le morphème -két marque de ce fait la diathèse causative (il permet de passer d'une construction intransitive à une construction transitive) :

Sídáy « rouge », bíbí « noir », kóy « partir ».

12) Túbúlú sídáy « la chemise rouge ou la chemise est rouge»

Mais le verbe dérivé avec kêt- peut avoir un complément d'objet. On peut ainsi dire

13) Ammani sídáykét túbúlú « Ammani a rougi ma chemise ».

Ammani+tps/asp+rouge+ext+la chemise

Il y a certainement un lien à établir entre ces constructions et la question de la diathèse qui sera étudiée dans nos productions ultérieures à partir d'un corpus plus étoffé. On constate donc en tasawaq le développement d'une diathèse causative morphologiquement marquée par kêt.

2.2.2.2 Lexicalisation des constructions avec kêt

On note des cas de lexicalisation c'est-à-dire des cas où la base verbale nue n'est plus usitée dans la langue parlée actuelle; il s'agit notamment de: zékét « tirer » dont la correspondante zé n'existe plus dans le lexique de la langue.

Se pose alors la question du statut de cette construction: série verbale ou simple séquence composée d'un verbe et de son extension?

La notion de série verbale implique une suite de 2 unités ayant le statut de lexème verbal et pouvant régir un constituant nominal dans la langue; la construction ainsi formée a les mêmes propriétés syntaxiques qu'une phrase indépendante ayant comme prédicat une forme verbale simple (Creissels, 1991, p. 323-324). La suite dont il est ici question constitue une unité sémantique, car on n'a pas d'un côté zé et de l'autre kêt; on a plutôt une forme unique zékét qui a le sens de tirer. Lorsque l'on prend en compte l'aspect diachronique des faits, il est certain que cette forme rappelle za (par ailleurs présente en zarma) ayant le sens de prendre, ramasser et aussi ka, kêt ayant le sens de amener, apporter dans les dialectes du songhay méridional comme nous l'avons ci-dessus évoquée. Il existe d'autres cas de lexicalisation notamment les constructions suivantes: bünkét « éteindre », héykét « produire »; mais ces cas permettent-ils de conclure à l'existence de séries verbales ou de verbes sériels en tasawaq? La réponse à cette question nécessite comme pour le cas de la diathèse causative un corpus plus élaboré. Mais la sérialisation verbale est-elle possible en tasawaq? Autrement dit existe-t-il des langues proches du tasawaq qui en possèdent? Si la réponse est oui on peut se dire qu'il y a des présomptions sérieuses.

2.3 Conclusions partielles :

Il y a un lien entre kêt et kate « emmener, apporter, venir avec » qui est un lexème verbal du songhay. Dans le tasawaq actuellement parlé, il fait partie des lexèmes quasi grammaticalisés dont le rôle de dérivatif entraîne des modifications sémantiques et syntaxiques du verbe initial; parmi les modifications sémantiques qui affectent la prédication verbale, on retient

- la connotation spatiale: Ainsi l'action que décrit le verbe contenant kèt est faite en venant vers le locuteur, ou se déroule dans un lieu-dit.
- l'aboutissement ou le résultat d'un processus.

Les modifications syntaxiques consécutives à l'adjonction de kèt sont :

- transitivisation de verbes initialement intransitifs ou augmentation du nombre des actants dans la terminologie de Tesnière (cf. supra). Ce sont essentiellement les lexèmes verbaux ayant trait aux couleurs qui sont concernés par cette modification syntaxique.
- transformation passive concernant le verbe bún et kén (cf. supra)

Certaines constructions sont lexicalisées ou sont en voie de lexicalisation ; il s'agit de zékét, héykét et Záwkét. En poussant plus loin le raisonnement et tenant compte du comportement sémantico syntaxique de ces constructions, nous est-il possible de parler d'une sérialisation verbale dans le tasawaq d'Ingall? Il y a des conditionnements linguistiques externes (notamment si les langues qui constituent le substrat linguistique du tasawaq ont des séries verbales) et internes (notamment une évolution interne vers une sérialisation verbale) qu'il convient d'examiner dans des études prochaines parce que le cadre de cette analyse ne s'y prête pas.

3. Les constructions avec -ndá

3.1 Le morphème -ndá¹².

Il s'agit d'un morphème lié qui se rattache aux verbes essentiellement:

bìbì « être noir » et bìbìndá « noircir, rendre noir », gyàaní « danser » et gyàaníndá « faire danser ».

14) wèy kèttá bìbìndá túbùlú « la jeune femme a noirci la chemise »

La femme+petite+asp+noir+ext+la chemise

15) Ammani b gyàaníndá Moha « Ammani fait danser Moha »

Ammani+tps/asp+danser+ext+Moha

Ces formes verbales nouvelles correspondent à la définition des verbes causatifs.

La notion de causatif (Tesnière 1959; Comrie 1976b; Newman 1983; Creissels, 2006) est liée à celle de valence¹³ du verbe.

Ainsi gyàaníndá et bìbìndá sont des causatifs de gyàaní et bìbì. De ce fait, ndá est une extension causative synthétique¹⁴ (ou grammaticale) dont les distributions sont expliquées dans le paragraphe suivant:

3.2 Distribution du morphème -ndá.

(i) Ce morphème peut être suffixé aux bases verbales transitives telles que wá « manger », záw « porter », qàarén « lire ».

Ammani b wándá wèy k • ttá « Ammani a fait manger la petite femme ».

(ii) Le morphème ndá peut également être suffixé à des bases verbales intransitives telles que : bíbí « être noir », kén « chuter, tomber », zídá « marcher ». Leurs valeurs intransitives sont illustrées dans les exemples suivants:

16) túbùlú bíbí « la chemise noire »

17) Ammani b tí kén « Ammani tombera »

¹² A ne pas confondre avec la préposition ndá « avec » qui suit généralement les noms et les pronoms

¹³ La valence d'un verbe est le nombre d'actants qu'il peut avoir : un verbe à une valence est un verbe qui a un actant (venir, partir par exemple); un verbe à 2 valences accepte 2 actants (manger, chanter par exemple); un verbe à 3 valences accepte 3 actants (annoncer, dire par exemple).

¹⁴ La causation peut aussi être introduite par le lexème verbale dān « faire » dans les énoncés suivants: dān à m gyàaní « fais le danser ».

18) wèy kəttá b zídá « la jeune femme marche »

Lorsque ces verbes sont associés avec le morphème ndá ils peuvent être suivis d'un complément d'objet direct, comme c'est le cas dans les exemples suivants:

19) Aza bíbíndá túbùlú « Aza a noircit la chemise »

20) yóyó b kénndá Ammani « le chameau fait tomber Ammani »

21) írì b tí zídándá wèy kəttá « nous ferons marcher la petite femme »

L'adjonction de ndá modifie la rection du verbe. Examinons ces modifications syntaxiques selon les 2 types de verbes.

3.3 Modifications syntaxiques consécutives à l'ajout du morphème

3.3.1 Transformations au niveau des verbes intransitifs.

La modification se situe au niveau de la structure actancielle du verbe: un nouvel actant est introduit qui fait que túbùlú, Ammani et wèy kəttá passent du rôle de sujet des verbes bíbí, kén et zídá (énoncé n° 16, 17 et 18) à celui de complément d'objet dans les énoncés n° 19, 20 et 21. Dans la terminologie de Tesnière (op. cit), les néologies bíbíndá, zídándá, kénndá sont appelés causatifs des verbes bíbí, zídá et kén.

3.3.2 Transformations au niveau des verbes transitifs

22) Ammani b wá táasú « Ammani mange le repas »

23) Wèy kəttá záw fiigì « la petite femme a apporté une brebis »

24) Ammani qàarén álqúràan « Ammani a lu le coran ».

Lorsque le suffixe –ndá est introduit, on note une modification du rôle des actants des verbes:

25) Ammani b wándá wèy kəttá « Ammani fait manger la petite fille »

26) Wèy kəttá záwndá fiigì « la petite fille a emmené une brebis »

Dans l'énoncé n°25, le sujet fait faire l'action de manger à un autre sujet; ce type de constructions est nommée construction factitive, c'est-à-dire des constructions « qui présentent le sujet comme exerçant sa volonté sur un autre sujet ainsi amené à effectuer le procès » (Arrivé et alii, 1986).

Dans l'énoncé n° 26, la relation du complément d'objet fiigì peut être appréciée en terme d'instrument. Le verbe non dérivé a le même nombre d'actants que le verbe dérivé; la conséquence syntaxique de la néologie n'est de ce fait pas liée à une augmentation du nombre des actants, mais plutôt au caractère actif ou passif du nouvel actant.

L'adjonction de ce morphème peut produire un verbe nouveau : déy «acheter » déyndá dans le sens littéral de faire acheter: « vendre », qárén « lire », qárénndá faire lire autrement dit dans un certain contexte, il signifie « enseigner » etc. On dérive ainsi d'une base verbale un autre verbe. Le morphème ndá a de ce fait une fonction lexicale aussi. Son emploi n'est cependant pas systématique; il est subordonné à la valeur du verbe de base; ainsi, il existe des verbes qui ne sont pas compatibles avec ce suffixe; c'est le cas de :

Báy « savoir » qui ne donne pas *báyndá,

bá « vouloir, aimer » qui ne donne pas bándá, etc.

Ces verbes que nous avons classés comme verbe perfectif vs verbe imperfectif, ne peuvent pas être transformés en verbes causatifs.

3.4. Conclusion partielle

On note que la diathèse causative en tasawaq a une forme essentiellement synthétique (formation par adjonction de suffixe). Elle ne concerne pas tous les verbes.

Le morphème grammatical -ndá a plusieurs fonctions :

Fonction syntaxique :

(i) il modifie la rection des verbes en transformant un verbe intransitif en un verbe transitif.

(ii) il modifie le rôle des actants des verbes transitifs.

Fonction lexicale: il permet de créer de nouveaux mots.

Fonction sémantique: le verbe ainsi construit, est sémantiquement différent du verbe non dérivé (qárén « lire », qárénndá « enseigner ») ou le contraire du verbe dérivé (dáy « acheter » déynda « vendre »).

4. Conclusions générales:

Au terme de cette analyse, on retiendra que kêt- et -ndá sont des extensions verbales qui modifient les bases verbales au niveau sémantique, syntaxique et lexicale:

Sur le plan sémantique, -kêt fait passer le verbe d'un sens neutre à un sens plus spécifique.

Sur le plan syntaxique, l'adjonction du suffixe -ndá modifie le comportement syntaxique des verbes : intransitif vers transitif, transitif vers factitif.

Sur le plan lexical, kêt et -ndá enrichissent et permettent le développement lexical du tasawaq par un apport de nouvelles entrées lexicales.

La question des extensions verbales en tasawaq nous conduit notamment à celle de la diathèse causative; celle ci mérite cependant un développement plus consistant qui mette en évidence les différentes manifestations de ce mécanisme syntaxique.

Sur la question des verbes sériels, les données disponibles ne permettent pas d'affirmer leur existence ou non en tasawaq malgré les présomptions qui sont liées aux verbes zékét et héket.

A défaut d'être exhaustive, cette analyse montre que la dérivation verbale joue un rôle sémantique et syntaxique en tasawaq tout en contribuant au développement lexical de celle-ci. Elle permet d'établir et de compléter la typologie des verbes du tasawaq; on distingue ainsi les verbes transitifs par opposition aux verbes intransitifs; on distingue aussi une classe de verbes d'action compatibles avec l'extension verbale kêt mais avec une modification sémantique différente, et incompatibles avec l'extension verbale ndá; enfin à l'intérieur de la classe des verbes transitifs se trouve une sous classe de verbes causatifs formés par une base verbale +ndá ou +kêt; etc.

Mais cette typologie ne sera complète que lorsque seront examinés de façon pointue les aspects lexico sémantique de la dérivation verbale en générale et de l'ensemble des verbes dérivés.

Sur un plan pratique, cette étude peut (dans une perspective pratique et technique) servir de tremplin pour l'élaboration d'une convention d'écriture du tasawaq; ainsi on peut penser dans le cadre d'une représentation graphique de l'énoncé, recommander d'orthographier les constructions verbales contenant -kêt et -ndá en un seul mot compte tenu du fait qu'ils sont des morphèmes liés.

Enfin elle ouvre des perspectives de recherches des critères de classement des mots en tasawaq; en effet un rapide examen des propriétés du verbe dans cette langue a montré que la distinction entre la classe des noms et celle des verbes ne peut se faire sur la base de critères sémantiques et morphologiques. Ce qui nécessite un réexamen des contenus de base sur lesquels on s'appuie généralement pour classer les catégories grammaticales des langues. Elle permet aussi de soulever la question du rapprochement du processus de causation (diathèse causative) hausa avec celle du tasawaq et de poser par conséquent les mécanismes de mixage des langues dans le cas du tasawaq.

5. Références bibliographiques

- Alidou, O.** 1988. *Esquisse grammaticale d'une langue « dite mixte » : le tasawaq d'Ingall*, Université de Niamey.
- Aliyo, K.D.** 1987 « Extensions figées et productives en bidiya » *Etudes Tchadiques: Classes et extensions verbales*, Ed. GEUTHNER, Paris, p. 43 à 47
- Arrivé, M. Gadet, F. Galmiche, M.** 1986, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris, pp.719
- Caron, B.** 1987 « Classes verbales et extensions en haoussa de l'Ader », *Etudes Tchadiques: Classes et extensions verbales*, GEUTHNER, Paris, p.17 à 23
 « Quelques perspectives sur le causatif haoussa fournies par le dialecte de l'Ader », *Etudes Tchadiques: Classes et extensions verbales* GEUTHNER, Paris, p.49 à 63
- Comrie, B, Polinsky, M (éd).** 1993, « Causatives and transitivity » *Studies in Language Companion Series*, Vol.23, John Benjamins Publishing Company, pp.399
- Comrie, B. Smith, N.** 1987, *Questionnaire structuré pour la description d'une langue*, traduit de l'anglais par André Dugas. *Lingua*, vol42, n°1. Editions de l'Université du Québec à Montréal, pp. 99
- Creissels, D.** 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble
 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typologique*, vol2, Lavoisier, Paris
- Gardes- Tamine, J.G.** 1998, *La grammaire. 2. Syntaxe*, Armand Colin, pp.192.
- Givon, T.** 1984, *Syntax. A functional typological introduction.*
- Maïga, S.** 1985, *Esquisse de grammaire songhay kaado*, Université de Niamey
- Newman, P.** 1973. « Grades, vowel-tone classes and extensions in the Hausa verbal system », *Studies in African Linguistics*, 4, 3,
- Nicolaï, R.** 1979, *Les dialectes du songhay, contribution à l'étude des changements linguistiques*, Université de Nice.
 1980, *Les dialectes du songhay septentrional*
 1981, *Les dialectes du songhay*
- Seuren, P.** 1991, « The definitions of serial verbs » in Francis Byrne and Thorn Huebner (editors), *Development and structure of creole language. Essays in honor of Derek Bickerton.* Amsterdam, p.193à 205
- Sidibé, A. O.** 2000, « Analyse critique des opinions sur le tasawaq et ses locuteurs », *Mu kara sani*, Niamey
 2007 : *La morphologie du verbe du tasawaq d'Ingall : Temps, modes et aspects*, à paraître dans le Bulletin de l'Institut de Linguistique et des Langues de l'Université de Lausanne, n°26.

Tesnière, L. 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksiek, Paris.

Tourneux, H (1987) : Classes verbales et extensions en haoussa de l'Ader », *Etudes Tchadiques: Classes et extensions verbales*, GEUTHNER, Paris.